



Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Naâma le :30/01/2023

Réf: AT/DOT45/SDFS/DAL/ 17 /2023

À

Monsieur le Gérant de L'entreprise
BENAZZOUZ YAHIA
Adresse : Rue Bourjel N°190 a zelboune
TLEMCEN



Objet : Mise en demeure.

Réf : Contrat d'adhésion à commande N°23/2021 du 12/07/2021

- Vu le contrat d'adhésion à commande N°23/2021 du 12/07/2021
 - Vu l'ODS N°85/2022 du 18/12/2022 relatif au " Travaux câble FO Cité 104 Logts Mekmen Ben Amar -ODN.
 - Vu le délai d'exécution de 14 Jours à partir 04/01/2022
 - Vu l'email du CMP Mecheria daté le 29/01/2023
 - Vu la réserve constatée par les services SDTO et signalé par le CDRA qui sont comme suit :
 - l'entreprise ne s'est pas présenté à ce jour pour l'enlèvement de son approvisionnement
 - Un retard enregistré dans la réalisation du chantier (renforcement du chantier par les moyens humains et matériels).
- Un délai de 48 (Quarante huit) heures est accordé pour relever la réserve.

Votre entreprise est mis en demeure a fin d'honoré ses engagements en vers Algérie télécom.

-Faute de quoi Algérie télécom sera sous l'obligation d'appliqué ses droits l'égaux selon la réglementation en vigueur


Le Directeur


ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115 000 000 000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38